

PRIMORDIAL
Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 505 000 €
24 Rue Louis Blanc
75010 PARIS

RCS PARIS 817 821 820

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 9 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt quatre
Le 9 Juillet, à 15 heures

Au siège social,

Les associés de la SARL PRIMORDIAL se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Grégoire D'HONDT, gérant.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Président qui constate que les associés présents ou représentés possèdent la totalité des parts formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence
- le rapport de la gérance
- le texte des projets de résolutions.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Transfert de siège**

Puis, lecture est donnée du rapport de la gérance et la discussion ouverte.

Un large échange de vues s'instaure ensuite entre les associés.

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et de l'acte de cession de parts sociales, décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ARTICLE 4. SIEGE

Le siège social est fixé au 4 Ter Rue du Bouloi à PARIS (75001).

Le reste de l'article demeure inchangé.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Pour la SARL S.P.I.I. POLYGONE Monsieur Daniel D'HONDT	
Pour la SARL PRIMORDIAL Monsieur Grégoire D'HONDT	